Il faut agir maintenant

pour

vivre à jamais

Faites-vous quelque chose ?

Ce n'est pas un rêve.

Conférence publique par

M. S. APOLINARSKI

Dimanche 30 Janvier

à 15 heures

Café du Nord

Place de la République

LE MANS

Bienvenue à tous ceux
qui recherchent le Royaume

Entrée gratuite **Pas de collecte**

sfx

Où seriez-vous si Adam et Eve n'avaient pas péché, c'est-à-dire désobéi en mangeant du fruit de l'arbre défendu ? Vous direz peut-être que les choses se passeraient sans doute autrement que ce n'est le cas aujourd'hui. Mais n'avez-vous jamais pensé que puisque « le salaire du péché, c'est la mort » personne n'aurait été obligé de voir la mort? Et la conclusion logique qui s'impose c'est que les hommes auraient pu vivre à jamais sur la terre ! Tel était le dessein de Dieu à l'origine et il n'a pas changé depuis. Il entre dans son dessein que la terre soit remplie d'une humanité rachetée et parfaite ne devant jamais mourir. Notez en passant que seul un nombre limité de personnes est appelé à aller au ciel.

La question est de savoir comment il serait possible de se trouver parmi les humains qui auront le privilège de vivre à jamais dans le bonheur. Or, puisque Dieu a déclaré qu'il fait toute chose nouvelle, qu'est-ce qui est indispensable à l'obtention de la vie éternelle dans le monde nouveau ? Dans la Parole de Dieu nous lisons : « C'est ici la vie éternelle, qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. » (Jean 17:3, **Synodale**). Aimeriez-vous lire dans votre Bible les nombreux passages traitant de cette question ? Rien de plus facile grâce à l'auxiliaire biblique de 320 pages intitulé : **C'est ici la vie éternelle.** Procurez-vous un exemplaire de ce livre lors de la conférence annoncée au recto ou au moyen du coupon ci-dessous.

Association « LES TEMOINS DE JEHOVAH »
3, Villa Guibert, Paris (16e)

Veuillez m'envoyer un exemplaire du livre « **C'est ici la vie éternelle** ». Ci-joint 175 francs.

Nom .. ..

Rue et numéro ou boîte postale .. ..

.. ..

Ville .. .. Dépt. .. ..